



maestro*

Soumissions de bons de travail

L'option **Soumissions de bons de travail** est une fonctionnalité intégrée dans le module Bon de travail. Les soumissions qu'elle permet d'y créer sont par la suite converties en bons de travail en un seul processus continu et efficace.

Intégrée avec les bons de travail

L'interface familière et conviviale des Bons de travail est utilisée non seulement pour créer des *soumissions* pour les clients, mais aussi pour les convertir en *bons de travail* – le tout dans la même fenêtre

- Selon le client, un tableau de détermination de prix est choisi afin de préparer une soumission pour du travail normalement associé à un bon de travail; cette façon de faire permet d'obtenir préalablement l'approbation des coûts pour procéder à la réalisation des travaux
- Les *soumissions de bons de travail* sont créées puis soumises à la personne-ressource du client afin qu'elles être révisées avant de planifier le travail

Soumissions rapides basées sur les items du catalogue

Les prix sont établis en fonction des items du catalogue et des tableaux de détermination des prix pour clients réels

- Tous les prix proviennent de tableaux de coûts prédéterminés pour la main-d'œuvre, le matériel, l'équipement et les items divers. Les utilisateurs créent les soumissions en sélectionnant les items et leur quantité à un prix par unité préétabli

Conversion complète de soumission à bon de travail

Lorsqu'approuvées, les *soumissions de bons de travail* deviennent des *bons de travail* standards qui sont traités comme tout autre bon de travail

- Les *soumissions de bons de travail* vendues sont converties en vrais bons de travail et tous les items de la soumission sont transférés avec les notes et les énoncés de travail

Processus de facturation simplifié

Les *soumissions de bons de travail* converties sont facturées comme des *bons de travail* standards – **maestro*** gère l'ensemble du processus jusqu'à la facturation, qu'il s'agisse du montant d'un bon de travail ou d'une soumission.

- Les clients reçoivent une facture correspondant au montant de la soumission, cependant, il est possible de modifier la soumission et d'établir une nouvelle facture en fonction des règles de facturation de *bons de travail* propres aux clients